

# CR cellule export IA n° 19 du lundi 31 mai 2021

## Participants :

Administration : Mohamed BOUKOTTAYA (DGAL, BEPT), Marie Hélène ANGOT (FAM), Thomas Pavie (FAM)

Les représentants Professionnels de : FIA, CIFOG, Plumes et duvets, SNA, FACCO

## I. SITUATION INFLUENZA AU 31/5/2021

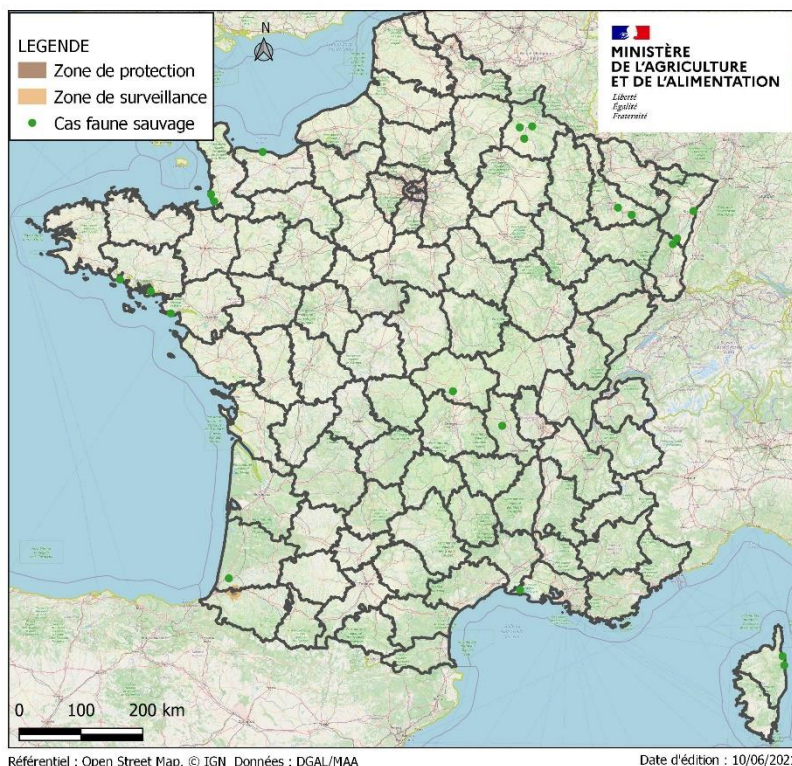
### 1/ Point FRANCE

Entre le 17/11/2020 et le 6/5/2021, 492 foyers notifiés en élevage dans 15 départements, dont 341 (70%) dans le département des Landes (40) et 465 dans les 3 départements des Landes, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques (95%), 21 cas en faune sauvage et 1 cas en faune captive dans le département du Bas-Rhin (67) sur des volailles d'ornement.

La situation est stabilisée : depuis le 22 mars (date du dernier foyer en élevage commercial dans le Gers), seuls 3 cas ont été recensés, et dans des élevages non commerciaux (basse-cours) en Haute-Savoie (12/4), dans le Bas-Rhin (22/4) et dans les Ardennes (29/4).

Parallèlement, un seul cas dans la faune sauvage a été recensé depuis le 23 mars. Le niveau de risque a ainsi été abaissé de « élevé » à « modéré » par arrêté ministériel le 23 avril (sauf zones de restriction liées à un foyer), puis du niveau « modéré » au niveau « négligeable » par arrêté du 27 mai 2021.

### Zones réglementées liées aux foyers et cas sauvages IAHP détectés en France



#### 2.4. Levée de zones réglementées hors Grand Sud Ouest:

Conformément au code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE, Chapitre 10.4, article 10.4.3 le recouvrement du statut indemne intervient, sans nouveau cas, trois mois après l'abattage des animaux et le nettoyage/désinfection du dernier foyer du département (voir tableau ci-dessous pour les dates).

<b>Département</b>	<b>Date de recouvrement effectif</b>
Yvelines (78)	19 février 2021
Haute-Corse (2B)	20 février 2021
Corse du Sud (2A)	24 février 2021
Deux-Sèvres (79)	20 avril 2021
Haute-Garonne (31)	20 mai 2021
Vendée (85)	25 mai 2021
Hautes Pyrénées (65)	29 mai 2021
Ardennes (08)	29 mai 2021
Lot et Garonne (47)	29 mai 2021
Gers (32)	04 juin 2021
Landes (40)	29 mai 2021
Haute Savoie (74)	29 mai 2021

## **II. STRATEGIE DE PRIORISATION POUR LA LEVÉE DES RESTRICTIONS**

Depuis la stabilisation de la situation sanitaire en France (un seul foyer dans une basse-cour dans les Ardennes déclaré le 29/4/2021), et après concertation avec les représentants des filières volailles, nous avons orienté la cellule export IA vers :

- 1/priorisation des levées des restrictions appliquées par les pays tiers
- 2/le suivi des levées de ces restrictions.

Concernant la priorisation des pays pour la levée des restrictions et après consultation des familles professionnels de la filière volaille et arbitrage du BEPT, il a été acté lors de la cellule du 10/5/2021 la priorisation de 26 pays tiers :

- Afrique du Sud**
- Cameroun**
- Chine**
- Congo BR**
- Corée**

- Cuba
- Emirats
- Hong-Kong
- Japon
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Mexique
- Nepal
- Philippines
- RDC Congo
- Rep Dominicaine
- Russie
- Sénégal
- Singapour
- Suriname
- Taïwan
- Thaïlande
- Ukraine
- Vietnam
- Yemen

-8 pays de cette liste nous ont mis en embargo total : Afrique du Sud, Cameroun, Chine, Corée du Sud, Cuba, Mali, Philippines, Suriname

-8 nous ont mis une restriction au département : Emirats, Hong-Kong, Japon, Mexique, Taïwan, Thaïlande, Ukraine, Russie

-1 en restriction "région" : Madagascar

-1 en zonage 100km : Maroc

-Les 8 autres avec des restrictions diverses

Les travaux actuels concernant la levée des restrictions passeront par la réponse à un questionnaire (Japon, Russie, Hong Kong, Corée du Sud...), ou la communication de la situation du recouvrement du statut indemne des départements par envoi d'un courrier CVO FR aux autorités sanitaires (AS) de certains pays tiers (PYT), ou la communication avec les AS PYT via notre réseau de conseillers aux affaires agricoles.

Le BEPT rappelle que le tableau de suivi des exigences pays tiers sur Expadon reste le principal outil/source d'informations relatives aux levées des restriction IA par les PYT, pour les DDPP et les professionnels.

### **Sujets discutés :**

#### **FIA :**

-EAU /demande de précision au sujet des levées de restrictions en lien avec l'AC exigée par les AS EAU

⇒ La CAA de zone est mobilisée et nous attendons son retour.

-Demande d'information pour le Vietnam

#### **CIFOG :**

Demande de précisions/clarification a/s des dates de recouvrement de statut indemne des départements ainsi que sur la finalisation des N&D dans les foyers (surtout dans les Landes)

Demande d'information au sujet des levées de restriction par certains PYT (Japon)

#### **Plumes et duvets :**

Pas de problèmes majeurs, stabilisation des exports vers le Vietnam et le Japon (le JP exige une traçabilité très stricte)

**SNA :**

Bangladesh : demande d'action au sujet de la procédure de confirmation/pré certification mise en place de façon ponctuelle pendant la crise et dont les autorités du Bangladesh demandent qu'elle soit pérennisée.

⇒ Procédure très chronophage en temps et en mobilisation d'agent DGAL et DDPP

Une réunion est en cours de préparation entre SNA/FAM/BEPT pour trouver une solution

Ukraine : demande d'échange au sujet du « nouveau certificat »

**Sujet commun FIA/CIFOG/SNA/FACCO/PLUMES ET DUVET :**

Chine : en préparation à un potentiel déplacement du PR en Chine et pour pouvoir profiter d'un appui politique pour lever l'Embargo IA appliqué sur toute la France, les filières présentes ont proposé d'anticiper la demande du questionnaire Chine/levée Embargo IA auprès des AS CN et d'avoir une visibilité sur la date du recouvrement du statut indemne France entière au moment de la (potentielle) visite PR.

**Prochaine cellule Export IA : lundi 21/6/2021 10h**